

SIMON ASSOCIÉS OUVRE SON 2ÈME BUREAU RÉGIONAL À NANTES

Publié le 17 septembre 2009 par Espace-Franchise.fr

Paris, le 15 septembre 2009. Après l'ouverture d'un premier bureau en région à Lyon en juin 2008, le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés se tourne vers la région du Grand Ouest et choisit Nantes pour poursuivre son développement national.



Le cabinet ouvre un bureau au 13 rue Bertrand Geslin à Nantes avec Gaëlle Toussaint-David, avocate, et proposera l'ensemble de ses expertises nationales aux différents acteurs de la région, PME, PMI et établissements financiers.

Simon Associés, cabinet pluri-disciplinaire fondé à Paris en 1992 et qui regroupe désormais près d'une quarantaine d'avocats à Paris, Lyon et Nantes, intervient en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires, et particulièrement le droit des sociétés, les acquisitions et cessions d'entreprises, les financements, l'accompagnement des entreprises en difficultés, le droit de la distribution et la franchise, le droit fiscal, le droit social, le droit immobilier, la médiation et l'arbitrage ou encore le droit des technologies de l'information et de la communication.

« Dans un souci de toujours plus de proximité avec nos clients pour comprendre leurs problématiques et pour répondre à leurs besoins, il nous paraît essentiel d'être présent aussi bien au niveau national qu'au niveau régional, en offrant une expérience et des compétences pointues en matière de droit des affaires », explique Jean-Charles Simon, Associé-Gérant du cabinet Simon Associés.

« Ainsi, après Lyon, notre cabinet s'est naturellement tourné vers la ville de Nantes dont la région est reconnue pour son fort développement économique et son dynamisme entrepreneurial ; et nous prévoyons d'ouvrir de nouveaux bureaux dans les mois à venir à Montpellier, Marseille ou encore Lille et Strasbourg », ajoute son frère, François-Luc Simon, Avocat Associé.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires reconnu, regroupant près d'une quarantaine d'avocats et de juristes à Paris, Lyon et Nantes, dont l'activité est essentiellement orientée vers les PME/PMI/ETI, les institutionnels de l'investissement et de la banque, de toutes formes, exerçant dans tous types d'activités et dans des secteurs divers.

Simon Associés, organisé en neuf pôles de compétences complémentaires (sociétés et finance, fiscal, entreprises en difficulté, franchise réseaux et distribution, pratiques contractuelles, contentieux médiation & arbitrage, immobilier, social et ressources humaines, technologies d'informations et de communication), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines de la vie des affaires.

Le cabinet développe – par des procédures qualifiées et une organisation rigoureuse et particulièrement structurée – une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires, en prenant en considération l'ensemble des données de la vie de l'entreprise.

Contact Presse

Enderby

Cyril Chassaing

Tél. 01 45 26 18 52

Simon Associés Nantes

13, rue Bertrand Geslin – 44000 Nantes

Tel. +33 (0)2 53 44 69 00

Fax : +33 (0)2 53 44 69 36

Liens :

[Simon Associés](#)

A voir : [conseils franchise](#), [droit de la franchise](#), [franchise](#), [Simon associés](#), [juridique franchise](#), [cabinet avocat](#), [ouverture](#), [Nantes](#), [44](#), [Loire atlantique](#)